



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 PARIS

Tél: 01 40 33 70 72

Fax : 01 40 33 70 71

www.anemf.org

Paris, le Vendredi 26 Septembre 2008

Communiqué de presse : CONCOURS DE PCEM1 : Trop d'erreurs L'ANEMF dresse un constat alarmant !

En cette période de rentrée pour les quelques 50 000 étudiants en première année de médecine (PCEM1), **l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF)** met l'accent sur les nombreuses erreurs, largement évitables, qui, chaque année, perturbent le concours permettant l'accès aux études médicales.

L'ANEMF présente ainsi un **rapport exhaustif** de toutes les facultés **sur ces 5 dernières années relatant les différentes erreurs rencontrées et leurs conséquences**, aussi bien pour les étudiants, que pour les facultés.

Divers problèmes ont été relevés : réponses signifiées sur les sujets, **iniquité dans les conditions d'examen entre les étudiants d'une même faculté, fautes d'énoncé, questions hors programme, épreuves repassées, résultats publiés puis classement modifié...**

Autant de problèmes, évitables, **qui ont des conséquences sur les étudiants – stress, préjudice moral** pour ceux déclassés – et sur les facultés – frais financiers supplémentaires, discréditation...

Nombres de **ces erreurs pourraient être évitées avec un minimum de rigueur** de la part des enseignants et des administrations.

Ainsi, suite aux problèmes du concours de la PCEM1 de Lille, **Valérie Pécresse**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avait demandé à Jean-François Bach de rédiger un rapport en Septembre 2007. Le sujet de l'organisation du concours n'y a été que brièvement survolé et **une simple recommandation a été faite aux Doyens** à ce sujet.

Un an après cette mise en garde, la rigueur ne semble toujours pas avoir gagné les facultés puisque **25% d'entre elles ont, cette année encore, eu recours à des procédures d'annulation des épreuves ou des résultats.**

L'ANEMF appelle donc, à nouveau, les Doyens à la vigilance pour l'organisation de ces épreuves, d'autant plus à la veille de la mise en place de la L1 santé où cohabiteront 4 concours différents, avec vraisemblablement plus d'étudiants inscrits en première année. L'ANEMF demande à ce qu'une réelle attention soit portée à l'organisation de ce concours afin qu'au gâchis humain de la première année ne se surajoute pas un traumatisme psychologique pour les étudiants.

Contacts presse :

Anne-Laure LEPORI, Présidente de l'ANEMF, 06 77 66 94 78, president@anemf.org

William DRONNE, Vice-président communication de l'ANEMF, 06 74 83 95 79, communication@anemf.org

Association à but non lucratif selon la loi de 1901 - Organisation représentative selon l'article 811-3 du Code de l'Education

Créée en 1965 - Représentée au CNOUS, et au CNESER

Nommée à la CPNEM et à la CNEM

Membre de la FAGE, de l'IFMSA